

Un message du sous-ministre des Affaires étrangères, du sous-ministre du Commerce international, du sous-ministre délégué des Affaires étrangères et du sous-ministre adjoint du Secteur de la plateforme internationale



Morris Rosenberg
Sous-ministre des
Affaires étrangères



Louis Lévesque
Sous-ministre du
Commerce international

Nous sommes heureux de présenter le Rapport sur le réseau du Canada pour l'année 2011-2012. Ce document clef décrit les nombreuses réalisations du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), et de la plateforme internationale, ce qui comprend l'entretien d'un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités internationales.

C'est une année qui a été riche en initiatives importantes. Le MAECI a entrepris un examen stratégique et fonctionnel exhaustif du coût de ses programmes dans le cadre du plan d'action pour la réduction du déficit (PARC). Plusieurs recommandations ont été soumises par le ministère. À la fin de mars, les mesures annoncées dans le budget 2012 comprenaient la réduction de l'effectif sur le terrain (employés canadiens et recrutés sur place), le remplacement d'un certain nombre de résidences officielles par des propriétés plus modestes, la réduction du parc de véhicules consacrés aux chefs de missions et aux autres membres du personnel, ainsi que la prolongation de la durée des affectations. La réalisation de ces changements a débuté au cours de l'année fiscale courante (2012-2013) et les progrès accomplis seront rapportés dans le prochain rapport annuel.

De plus, dans le cadre de l'examen des services administratifs (ESA), le gouvernement du Canada a créé Services partagés Canada (SPC) le 4 août 2011. Ceci a donné lieu à la consolidation des services de technologie de l'information (TI) de tous les ministères dans les trois volets suivants : les réseaux, les centres de données et le courriel. Dans ce but, 44 ministères dont le MAECI ont transféré à SPC les employés et les